

REJOIGNEZ LE CERCLE DES ACTIONNAIRES SALARIÉS !

Découvrir le Groupe autrement...

Les collaborateurs sont, ensemble, le premier actionnaire de VINCI. **Si vous détenez du Castor, vous pouvez vous inscrire** pour devenir membre du Cercle des actionnaires salariés.



Le Cercle des actionnaires salariés vous permet de découvrir le Groupe sous un angle différent en :



Cela vous tente ?
Inscrivez-vous depuis le site Internet :



actionnaires.vinci.com